



Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud



**Communiqué de presse**  
**Diffusion immédiate**

### **Investissements majeurs dans les écoles de Beaumont et de Saint-Charles**

**Montmagny, le 20 juin 2017** – La députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M<sup>me</sup> Dominique Vien, a annoncé au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx, une aide financière maximale de 9,26 M\$ pour des travaux majeurs à l'école primaire de la Marelle de Beaumont ainsi qu'à l'école secondaire de Saint-Charles.

Ainsi, l'école primaire de la Marelle pourra être agrandie par l'ajout de quatre (4) classes et d'un local polyvalent. Par ailleurs, un réaménagement de 275 m<sup>2</sup> sera également effectué dans le but de rendre les locaux administratifs actuels plus fonctionnels. Une mise aux normes des deux cages d'escalier est également prévue dans les travaux. À l'extérieur, l'aire de circulation des autobus sera réaménagée. Le coût pour l'ensemble du projet est estimé à 2,88 M\$ et la commission scolaire espère que les travaux seront terminés à la rentrée de 2019. Actuellement, l'école accueille 12 groupes alors que 9 salles de classe sont destinées à la formation de base. Les trois groupes excédentaires sont localisés dans le local informatique, le local polyvalent ainsi que dans un local du service de garde.

Du côté de Saint-Charles, la somme servira à la construction d'un gymnase double attendu depuis longtemps. Les dimensions de ce nouveau gymnase seront de 24 mètres en longueur et en largeur et de six (6) mètres en hauteur. Le projet prévoit aussi l'ajout de vestiaires-douches pour hommes et femmes, l'ajout de vestiaires de football ainsi qu'un réaménagement du secteur des toilettes et des vestiaires déjà existants. Si tout se passe comme prévu, la commission scolaire estime que le projet, au coût approximatif de 6 M\$, pourra être livré en mars ou avril 2019.

« Nous nous réjouissons de cette annonce qui nous permettra de mieux répondre aux besoins de nos milieux. L'agrandissement de la Marelle permettra de faire face à l'augmentation rapide de la clientèle de ce secteur alors que l'ajout d'un gymnase double à l'école secondaire de Saint-Charles permettra aux élèves de pratiquer leurs sports favoris dans un environnement sécuritaire, mieux adapté et répondant aux normes des différentes fédérations sportives du Québec », affirme monsieur Alain Grenier, président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

-30-

Source : Isabelle L'Arrivée-Lavoie  
Conseillère en communication - Commission scolaire de la Côte-du-Sud  
418 248-1001 poste 8484  
[isabelle.lavoie@cscotesud.qc.ca](mailto:isabelle.lavoie@cscotesud.qc.ca)